



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

HOLDING MLA – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Ille et Vilaine

Annonce légale publiée le 17 octobre 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



FIGECAL

Rue des Martinières
53960 BONCHAMP LES LAVAL

HOLDING MLA Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros Siège social : 26, Le Tertre – 35580 GUIGNEN AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 17 septembre 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : HOLDING MLA. Siège : 26, Le Tertre – 35580 GUIGNEN. Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 1 000 euros. Objet : – L'acquisition, la souscription, la détention, la gestion et la cession, sous toute forme, de toutes parts sociales et de toutes valeurs mobilières ou tous autres titres dans toutes sociétés ou entités juridiques, créées ou à créer, française ou étrangères, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ; la gestion de tous fonds ou produits de capitalisation ; – Le recours éventuel à l'emprunt pour faciliter les opérations ci-dessus, l'octroi de toutes garanties ; – Acquisition, administration et gestion par bail, location de tous biens immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit dont la société pourrait devenir propriétaire. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

~~d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.~~

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Jean-François MOREAU, demeurant 26, Le Tertre – 35580 GUIGNEN. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis, Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)